

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 19 (1927)  
**Heft:** 9

**Artikel:** Le congrès de la Fédération syndicale internationale  
**Autor:** Schürch, Charles  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-383657>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le congrès de la Fédération syndicale internationale.

Par *Charles Schürch*.

Le quatrième congrès de la F. S. I. était attendu avec une certaine impatience. On avait le sentiment très net que des changements assez importants allaient en résulter quant à l'orientation et à la direction de la fédération. L'activité de certains militants noyant ouvertement en faveur de Moscou, la discorde qui en était résultée au secrétariat, tout cela ne pouvait durer sans gêner considérablement à la bonne marche de notre organisation internationale. La mesure devint comble lorsque Purcell crut devoir profiter de son privilège présidentiel pour y aller de son petit couplet pro-russe, ce qui lui valut aussitôt un désaveu de ses collègues du Bureau, Brown excepté, car celui-ci aussi « noyait », c'était d'ailleurs, paraît-il, sa seule activité au Bureau. Cela ne pouvait durer, avons-nous dit, et le congrès sut enfin y mettre ordre.

La discussion s'engagea avec vigueur dès le début à propos du rapport de gestion. Le voyage au Mexique de quelques militants organisé par Brown, en fournit l'occasion. On croyait cette question liquidée depuis la dernière séance du Conseil général. Brown se défendit et contre-attaquant, il se servit d'une lettre qu'Oudegeest aurait envoyé à Jouhaux et Mertens. Aucun d'eux ne l'a reçue et Oudegeest ne se souvenait pas l'avoir écrite ou alors, ajouta-t-il, la traduction « anglaise » qu'en a donnée Brown n'est pas conforme à l'original. Le congrès renvoya cette question à l'examen de la première commission, et le lendemain matin Oudegeest vint déclarer à la tribune du congrès, avant même que ne siège la commission: « Quel que soit le résultat de l'examen de la commission, je donne ma démission de secrétaire de la F. S. I. » Cette déclaration fut accueillie sans aucune manifestation. Ce n'est que dans le discours de clôture du congrès qu'Oudegeest fut chaleureusement remercié pour ses bons services envers la F. S. I.

Que disait la lettre de Oudegeest:

Je t'envoie ci-joint copie en langue française de la lettre que nous avons reçue de Tomski. Elle était en très mauvais anglais. Elle me paraît témoigner d'un sincère désir des Russes de collaborer avec nous et c'est pourquoi il me semble qu'il est temps pour nous de passer à « l'attaque ». Mais il est possible encore qu'il ne veuille rien entendre (savoir) à cause de nos relations avec Genève. Dans notre réponse, nous pouvons, par exemple, leur demander ce qu'ils pensent de notre principe de l'absolue indépendance de toute influence politique et religieuse des organisations qui nous sont affiliées, de l'autonomie des Centrales nationales, garantie par nous mais violée par leur cellulaire, ce qu'ils pensent de nos relations avec le Bureau international du travail (qu'ils regardent, à l'inverse de nous), comme une collaboration avec la bourgeoisie et de notre activité au sein de la Commission du désarmement de la Société des nations. »

... A notre réunion du bureau du 1<sup>er</sup> décembre, nous aurons parmi nous l'anglais Hicks, qui remplacera Purcell parti pour la Russie. Etant donné les circonstances, ne te paraît-il pas bon que, d'entente avec Mertens, nous soyons d'accord sur la réponse à faire avant qu'on discute à la réunion du bureau elle-même. Si je suis bien renseigné, la débâcle du ministère anglais a suscité une vive réaction contre les communistes. Purcell a été exclu du Parlement par la lettre de Sinowieff, et je me suis demandé si ses sympathies communistes seront désormais aussi fortes que l'année dernière, etc.

On avouera que le cas n'était pas pendable. Mais les Anglais y virent un sabotage de la tendance à l'unité syndicale qu'ils propageaient. Comme l'original de la lettre était en hollandais, qu'elle fut traduite en français, qu'il ne restait plus qu'une traduction anglaise, il se pourrait que le mot « attaque » ait été en réalité « initiative ou offensive » peu importe. Cela serait d'autant plus admissible que la F. S. I. n'a jamais « attaqué » les Russes. Et, ce qui est déterminant, le congrès de Vienne et toutes les séances du Bureau ou du Conseil général ont, depuis que cette lettre a été écrite (1924), toujours proclamé que l'unité avec les organisations syndicales russes ne pourrait se faire que sur la base des statuts de la Fédération syndicale internationale.

Ce qui étonne vraiment, c'est que les Anglais aient cru devoir faire un grief à Oudegeest d'avoir sollicité une entrevue avant la séance officielle, avec ses collègues, alors qu'eux se sont ouvertement insurgés contre les décisions du Conseil général en créant leur comité anglo-russe!

Le travail de la première commission fut long et des moins agréable, on le comprend. Elle conclut en exprimant ses regrets que Brown ait conservé par devers lui une lettre pendant plus de deux ans sans en parler à ses collègues du Bureau. Elle exprima en outre le désir que Brown suive Oudegeest dans la retraite et que la direction intérimaire du Bureau soit remise à Sassenbach. La prochaine séance du Conseil général aura à prendre les dispositions nécessaires.

Les travaux du congrès étaient répartis en 8 commissions, chaque délégation ayant le droit de siéger dans toutes. Les travaux de ces commissions furent résumés en résolutions que nous publierons dans un prochain numéro.

Les décisions importantes visèrent la journée de huit heures et la position des organisations syndicales dans l'économie mondiale.

Au sujet de l'entr'aide internationale, la proposition de la délégation suisse demandant qu'elle ne soit mise en action qu'à la demande du pays intéressé, fut admise à l'unanimité.

Par contre, la proposition autrichienne demandant que la F. S. I. soit complétée par l'affiliation directe des secrétariats professionnels, ceux-ci payant également des cotisations pour leurs membres, fut repoussée déjà par les secrétariats intéressés et finalement retirée par leurs auteurs. La création d'une caisse de grève internationale fut repoussée comme étant prématurée.

L'article des statuts de la F. S. I. prévoyant que les secrétariats professionnels internationaux soient représentés par trois membres au Conseil général, fut biffé. Il est remplacé par une conférence réunissant annuellement tous les secrétaires avec le Conseil général pour élaborer le programme d'activité.

Au lieu d'un président et trois vice-présidents, il y aura dorénavant un président et cinq vice-présidents au Bureau. Cette modification permettra de mieux prendre en considération les territoires linguistiques. Au lieu de trois secrétaires égaux en droit, il a été décidé de nommer un secrétaire général et des secrétaires adjoints. Le premier ayant la responsabilité pour tout le Bureau. Le Conseil général qui était composé de représentants de groupes de pays sera constitué dorénavant par un représentant de chaque pays, nommé par eux et non plus par le congrès. Les vérificateurs des comptes sont nommés par le Conseil général et non plus par le congrès.

Le transfert du siège de la F. S. I. fut également décidé en principe. Le Conseil général en fixera l'endroit.

La réélection du Bureau de la F. S. I. donna également lieu à du tirage. Personne, hormis les Anglais, ne voulait plus de Purcell comme président. La délégation suisse proposa à sa place le camarade Hicks, ce qui provoque l'indignation de la délégation anglaise. La délégation suisse retira sa proposition à la demande des Anglais, mais elle fut reprise par les délégués d'Allemagne, d'Autriche et des pays scandinaves. L'élection au bulletin secret donna 69 voix à Jouhaux, Mertens, Leipart, Matsen; 68 pour Hicks et 59 pour Tayerle. Les Anglais s'étant abstenus, ainsi que les délégués de la Palestine, du Canada et de l'Afrique du Sud, Purcell ne fit qu'une seule voix, ce qui est significatif. Le délégué du Canada, qui vint nous rendre visite à Berne, nous déclara que, s'il avait été présent au congrès (il avait dû quitter le congrès avant le vote), il n'aurait pas voté pour Purcell.

Il nous reste à attendre la première séance du Conseil général pour être définitivement fixé sur l'attitude de la Centrale nationale syndicale anglaise, à moins que son congrès annuel qui se tient au moment où nous écrivons ces lignes, ne prenne déjà une décision. Nous le saurons bientôt. Quoiqu'il en soit, le quatrième congrès syndical international a fait de bon travail; nous n'en attendions pas plus, n'en déplaise à la presse communiste de tous les pays. La situation s'est éclaircie, un travail fructueux pourra dorénavant s'accomplir dans l'intérêt de la classe ouvrière tout entière.